

## Travailler en Hauteur en Sécurité

### OBJECTIF

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

### CONTENU

#### Enseignements théoriques

- Définition d'un poste de travail en hauteur.
- Réglementation concernant le travail en hauteur.
- Caractéristiques et règles d'utilisation des :
  - ✓ Echelles et escabeaux,
  - ✓ Echafaudages,
  - ✓ Plateformes élévatrices.
- Equipements de protection individuelle contre les chutes.
- Consignes de sécurité.
- Vidéo.

#### Enseignements Pratiques

- Mise en œuvre des principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur.

### PUBLIC CONCERNE

- Personnes devant travailler sur des échafaudages, plates-formes élévatrices mobiles de personnels, échelles, escabeaux, etc.

### REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Travail en hauteur : Articles R4323-58 à R4323-90 et R4141-15 du Code du Travail.
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

## Modalités

**Pré-requis**

Aucun

**Profil des intervenants**

Formateur qualifié

**Responsable pédagogique**

Sébastien GUILLOIS

**Moyens pédagogiques**

Salle de formation

Equipements sur lesquels les stagiaires doivent être formés

**Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis**

Contrôle continu

**Dates de formation**

Variables selon la demande du client.

**Durée**

Une journée

**Lieu**

Site client conforme

**Sanction de la formation**

Attestation de formation